

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
2. INSTALLATION
3. UTILISATION
4. ENTRETIEN
5. SERVICE APRÈS-VENTE



-IMPORTANT-

Vous venez d'acquérir un appareil de chauffage au bois de notre gamme. Nous vous félicitons de votre choix. Cet appareil a été étudié avec soin. Pour en tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre, faites appel à un spécialiste de notre marque. Il réalisera l'installation dans les règles de l'art et assurera les meilleures conditions de fonctionnement, de sécurité et assumera l'entière responsabilité de l'installation finale.

Avant la première mise en service de votre poêle, lisez attentivement la présente notice d'installation et d'utilisation. Conserver la notice ainsi que le bon de garantie (indiquant le modèle et le N° de série). Le non-respect des indications de ces documents entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.

- INFORMATION DE MONTAGE IMPORTANTE -

Votre cheminée " tire bien ", mais vous ne connaissez pas la valeur de sa dépression ! La dépression ou tirage d'un conduit se mesure en Pascal (Pa). Tous les inserts, foyers et poêles sont conçus, optimisés et fabriqués selon les normes NF EN 13229 (ou NF EN 13240) pour fonctionner raccordés à un conduit de cheminée dont la dépression est de 12 Pa. Très fréquemment (plus d'un conduit sur deux), il y a un tirage trop important (supérieur à 20 Pa) dû à une cheminée trop haute ou une installation en combinaison avec un tubage. Les appareils fonctionnent alors dans des conditions anormales, qui provoquent :

- Une consommation de bois excessive : celle-ci peut être multipliée par 3 par rapport à un appareil fonctionnant avec un tirage de 12 Pa.
- Un feu " qui ne tient pas ", brûle beaucoup trop rapidement et chauffe très peu.
- La détérioration rapide et irrémédiable de l'appareil (fissuration des plaques de fonte ou briques réfractaires).
- L'annulation de la garantie.

Pour éviter tous ces problèmes, il n'y a qu'une solution !

Faites contrôler le tirage du conduit (appareil en fonctionnement) par un professionnel, si celui-ci est supérieur à 20 Pa, installer un régulateur de tirage ou un adaptateur sur le conduit de raccordement de l'appareil.

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

POÊLE ORIENTABLE	ARDÈNE
Catégorie du poêle	Intermittent
Puissance calorifique nominale ⁽¹⁾	6,1 kW
Fonctionnement	Porte fermée uniquement
Type de raccordement	Horizontal ou vertical
Température moyenne des fumées	245 °C
Rendement	77,7 %
Rendement saisonnier	67,7 %
Taux de CO (13% O ₂)	0,07 %
Taux de CO ₂ (13% O ₂)	8,66 %
Taux de poussières (13% O ₂)	23 mg/Nm ³
CO _v	51 mg/Nm ³
NO _x	117 mg/Nm ³
Combustibles	Bois de chauffage
Taille des bûches	50 cm
Charge horaire nominale environ	1,3 kg
Intervalle de rechargement	0,72 h
Combustibles interdits	Tous les autres dont charbons et dérivés
Débit massique des fumées environ	6,4 g/s
Diamètre nominal départ des fumées	150 mm
Caractéristiques du conduit de fumées	
Dimensions minimales du boisseau	20 x 20 cm
Ø mini tubage ou conduit métallique isolé	150 mm
Hauteur mini du conduit au-dessus de l'appareil	4 m
Ventilation du local	1,2 dm ²
Dépression (10 Pa = 1 mm CE)	
Allure nominale	12 Pa ± 2 Pa
Allure ralentie (mini admissible)	6 Pa ± 1 Pa
Maxi admissible	20 Pa
Plaquette signalétique	Au dos de l'appareil
Accessoires fournis	
Gant isolant	
Option disponible	
-	



⁽¹⁾ Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, combustible bois ou lignite ; selon essais suivant EN 13240.

⁽²⁾ DTU 24.1 traitant des conduits de fumées, DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un poêle fermé ; NF EN13240 traitant des poêles à combustible solide. (Disponibles à l'AFNOR).

- MISES EN GARDE -

Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés.

Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes ⁽²⁾ lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.

L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).

Avant d'accéder aux dispositifs de connexion électrique, tous les circuits d'alimentation doivent être mis hors tension.

Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes ⁽²⁾ en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée.

Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.

La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.

Sont spécialement interdits :

L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries...) à proximités immédiates de l'appareil.

La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit.

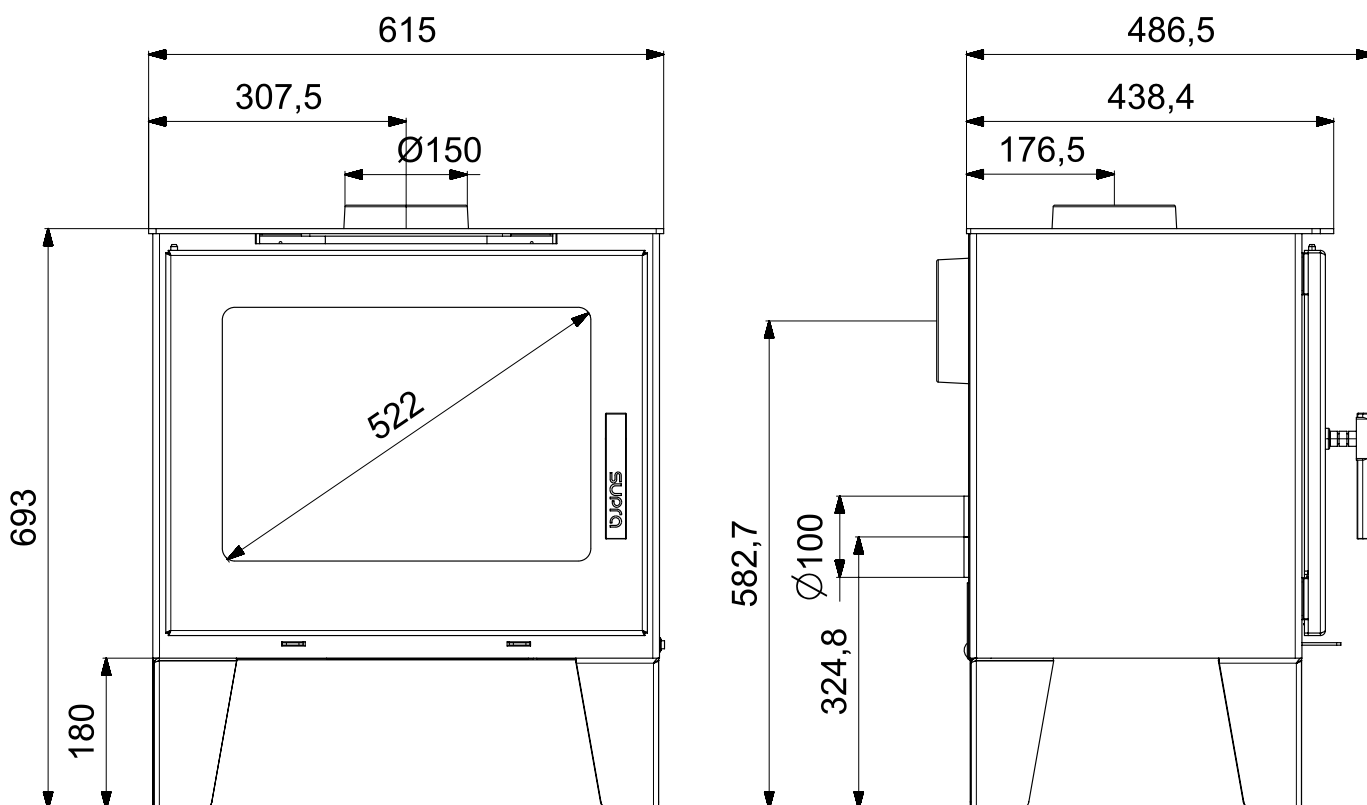
L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et le lignite.

Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.

Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.

Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.

Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.



**Les dimensions indiquées sur le plan sont exprimées en millimètres et sont fournies à titre indicatif. Le fabricant ne peut être tenu responsable des éventuelles variations ou écarts mineurs pouvant survenir en raison des tolérances inhérentes au processus de fabrication.*

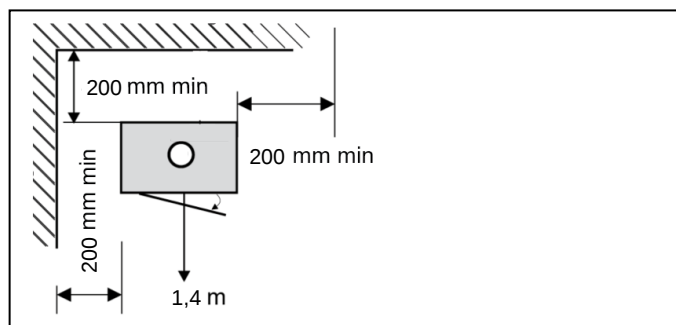
2. INSTALLATION

DÉFINITION

Appareil de chauffage au bois destiné à être installé à proximité d'un mur, peut être déplacé sans travaux annexes. Le raccordement au conduit de fumées se fait au moyen de tuyaux conformes à la norme NFD 35-302 en tôle émaillée ou en acier inoxydable. Le raccordement se fera sur un conduit de fumées individuel.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

Respecter les distances de sécurité indiquées entre le mur et les côtés ou l'arrière de l'appareil. Si le poêle est installé contre un mur en briques ou un autre matériau ininflammable, aucune distance minimale n'est requise. Cependant, pour faciliter le nettoyage et optimiser l'utilisation de l'air de convection, nous recommandons de laisser un espace d'environ 5 à 10 cm entre le poêle et le mur. Quelle que soit l'orientation du poêle, une distance de 1,4 m doit séparer la vitre du mur ou de toute matière inflammable.



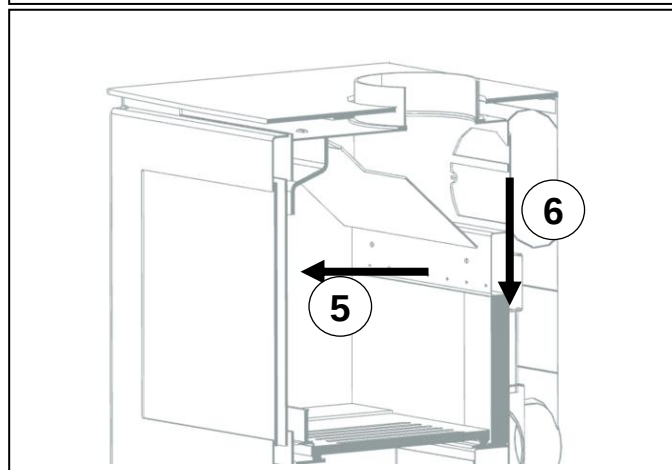
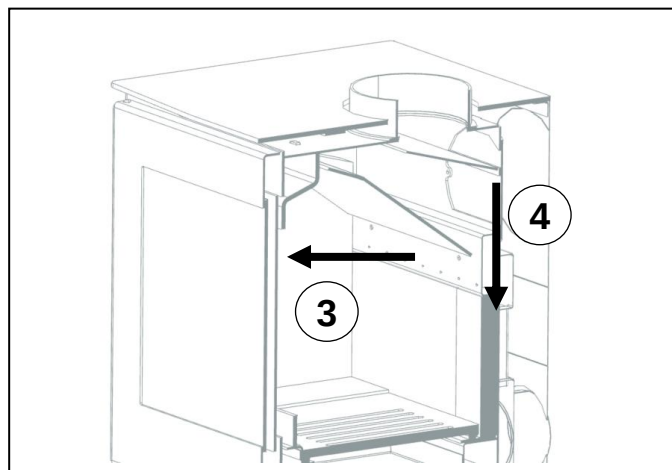
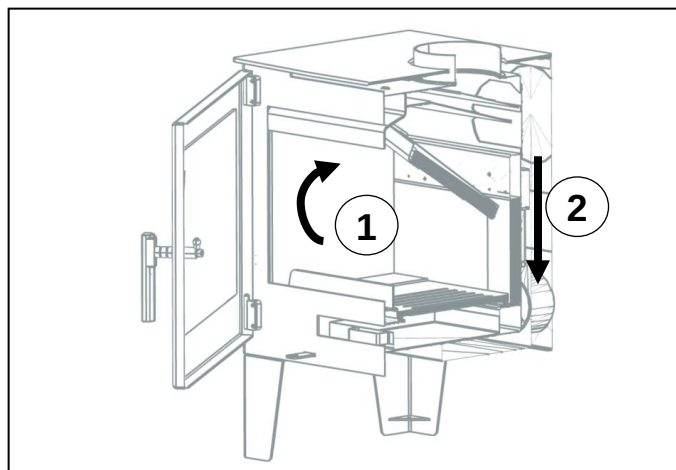
MISE EN PLACE DU POELE

Déballage de l'appareil : retirer les vis de fixation de la palette. Installer le poêle sur un sol de capacité portante suffisante. Si le sol existant n'est pas satisfaisant, réaliser les travaux afin que le sol supporte le poids de l'appareil (par ex. pose d'une plaque de répartition de charge). Installer le poêle à son emplacement définitif, le mettre à niveau. Dans la zone de chargement, nous recommandons la pose d'un carrelage (par exemple) pour faciliter l'entretien.

INSTALLATION DU DÉFLECTEUR

Les déflecteurs jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'appareil et simplifient le ramassage des suies lors du ramonage. Avant la mise en service du poêle à bois, il est conseillé de monter et démonter les déflecteurs plusieurs fois pour se familiariser avec leur utilisation.

Suivez les étapes indiquées dans les images suivantes pour le démontage des déflecteurs :

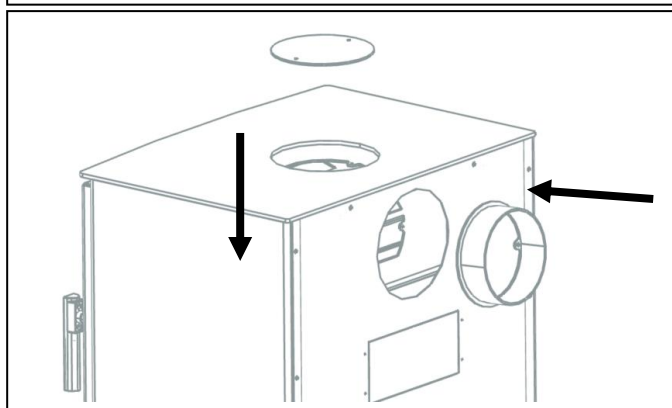
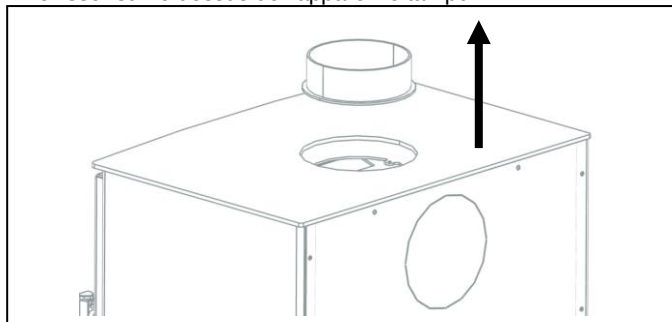


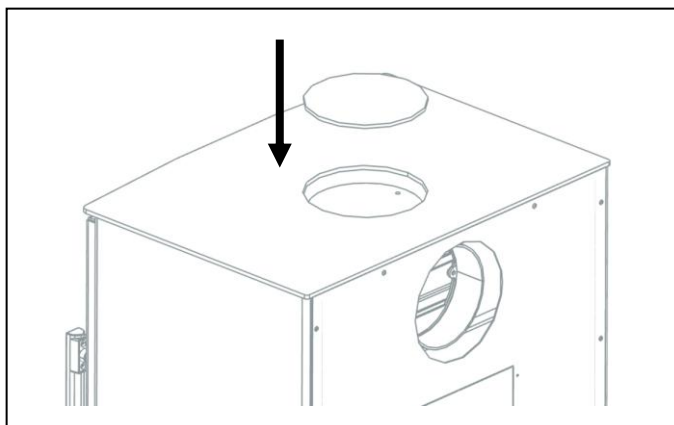
INVERSION DU RACCORDEMENT

A la livraison, la buse Ø 150 est fixée au-dessus du poêle. En fonction du type de conduit existant, la buse peut également être installée à l'arrière de l'appareil.

Pour inverser la buse procéder de la manière suivante :

- Deviser les 2 vis de la buse de sortie des fumées
- Dégrafer la tôle se situant à l'arrière de l'appareil
- Deviser le tampon arrière
- Viser à l'arrière de l'appareil la buse de sortie des fumées
- Revisser sur le dessus de l'appareil le tampon





RACCORDEMENT DU CONDUIT DE FUMÉES

Traiter avec vigilance et attention ce point de l'installation conformément au DTU 24.1. Le raccordement de cet appareil sur un conduit collectif est interdit. Si le conduit existe : le faire ramoner mécaniquement (hérissron), - faire vérifier sa classification, son état (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent. Si le conduit n'est pas compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé) : - adressez-vous à un spécialiste pour sa remise en état suivant les réglementations en vigueur.

TUYAUX DE RACCORDEMENT

Utiliser des tuyaux T450, émaillés ou inox 316 (disponible chez votre revendeur), sans réduction sur leur parcours.

Le raccordement au conduit doit être dans la pièce où est installé l'appareil. Ménager un accès pour le ramonage et le nettoyage du conduit de raccordement. Le tuyau ne dépassera pas à l'intérieur du conduit et les emmanchements seront démontables et étanches.

Respecter une distance minimale de 3 x diamètre entre le tuyau de raccordement et le mur d'adossement.

Eviter une trop longue partie horizontale avant le conduit. Si celle-ci est inévitable, lui donner une pente ascendante de 5 cm par mètre.

RACCORDEMENT D'AIR DE COMBUSTION

Prise d'air extérieur non raccordée

Si le raccordement de la buse à l'extérieur est impossible une prise d'air frais extérieur supplémentaire positionnée face aux vents dominants est nécessaire au bon fonctionnement de la combustion, surtout si l'habitat est fortement isolé et/ou équipé d'un système mécanique de ventilation (V.M.C.). Elle doit avoir une section libre d'ouverture minimale de : 1 dm². Ne pas faire fonctionner le poêle si une hotte d'évacuation est en service.

Si le logement ne dispose pas d'un système de ventilation adéquat, l'entrée d'air doit être non obturable.

Prise d'air extérieur raccordée

Une buse de raccordement extérieur Ø 100 est fixée à l'arrière poêle. L'objectif est de prendre le maximum d'air de combustion à l'extérieur. Ceci augmente le rendement de l'installation et réduit la gêne causée par l'entrée d'air frais. Tout l'air de combustion n'étant pas prélevé par cette prise d'air extérieur, prévoir une entrée d'air complémentaire de 50 cm².

Principes d'alimentation en air de combustion :

- 1) En direct à travers le mur.
- 2) Par un conduit débouchant dans le vide sanitaire ; la section de la grille d'aération du vide sanitaire (en cm²) doit être égale à 5 fois la surface du vide sanitaire (en m²).
- 3) Par un conduit enterré (1 coude de 90° max).

L Max avec conduit Ø 80 mm	6 m
L Max avec conduit Ø 100 mm	8 m

Raccorder la buse avec un collier (non fourni) à l'extérieur (avec une gaine alu flexible non fournie). Refixer la plaque arrière (si nécessaire). L'arrivée d'air ne doit pas risquer d'être obturée. A l'extérieur, le conduit d'alimentation en air doit déboucher face aux vents dominants. Une grille non obturable, de section libre égale à la section du conduit et de maillage supérieur à 3 mm est nécessaire au départ du conduit.

3. UTILISATION

ATTENTION

- Ce poêle à bois est destiné à fonctionner porte fermée. La porte doit rester fermée en permanence en dehors du chargement.
- Pour éviter tout risque de brûlure, ne pas toucher l'appareil et utiliser le gant pour manipuler les commandes.
- Le rayonnement calorifique au travers de la vitre impose l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries, ...). Une distance de 2 m évitera tout risque.

COMBUSTIBLES

Bois

Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum.

Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre...), Eviter les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule, peuplier), Proscrire absolument les résineux (pin, sapin...) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques). Ne jamais faire de flambées par brassées de petit bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

Lignite

En association ou non avec le bois, la brique de lignite est un combustible utilisable en allure réduite. Disposer les briquettes en une couche sur un lit de braises, en se limitant à la surface de la grille.

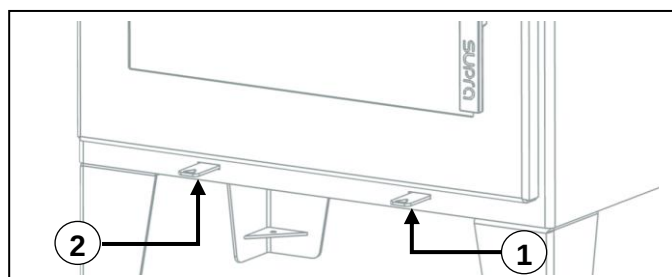
ATTENTION ! L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite. Cet appareil ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets domestiques !

ORGANES DE MANOEUVRE

Commande d'air de combustion

La commande d'air commande le débit d'air de combustion et permet le contrôle précis du feu.

TABEAU (*)	COMMANDE AIR PRIMAIRE (1)	COMMANDE AIR SECONDAIRE (2)
Allumage	Ouvert/tiré	Ouvert/tiré
Allure nominale	Fermée/Poussée	Ouvert/tiré
Allure ralentie	Fermée/Poussée	1/2



L'intensité du feu se règle à l'aide de la commande 1. La commande 2 ne doit jamais être complètement fermée, car cela pourrait entraîner un encrassement de la vitre.

Poignée de porte

Ouverture-fermeture de la porte :

- lorsque l'appareil est froid, directement à main nue,
- lorsque l'appareil est chaud, avec un gant isolant.

PREMIER ALLUMAGE

Enlever les étiquettes autocollantes (sauf signalétique), les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier.

Commencer par un feu léger puis, par paliers, augmenter la charge. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture de présentation, s'estompera avec le temps. Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale. Ouvrir les fenêtres pendant les premières mises en température.

Au cours de la première chauffe, vérifier la dépression conformément au tableau des caractéristiques.

FONCTIONNEMENT

Allumage

Pour allumer votre appareil privilégiez l'allumage par le haut, cette technique d'allumage permet de réchauffer le tubage de sortie des fumées pour supprimer les bouchons (dépression) qui peuvent se former dans le conduit de sortie des fumées lors de mauvais temps ou de temps froid, et éviter les refoulements dans la pièce à vivre lors de l'allumage.

Procédez de la manière suivante :

- Tirer au maximum la commande d'air de combustion
- Placez 2 bûches sur la grille de sole.
- Placez du bois d'allumage en forme de tour sur les bûches.
- Mettre 1 ou 2 allumes feu sur le bois d'allumage et allumer les allumes feu.

- Refermer la porte

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter la vidéo Supra sur YouTube à l'adresse :

<https://www.youtube.com/watch?v=ebOr4vMj2Jo>

ATTENTION ! Ne jamais utiliser d'essence, d'alcool ni de fioul...

Rechargement

Recharger l'appareil quand il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Ouvrir lentement la porte afin d'éviter des refoulements de fumée (en cas d'ouverture en phase de combustion) ou des chutes de braises. Recharger, refermer la porte.

Allure nominale

Régler les commandes conformément au tableau (*). L'intensité du feu est déterminée par la quantité de combustible. Le bon fonctionnement de l'appareil dépend de l'alimentation suffisante en air frais.

CHARGE NOMINALE

Charger 2 petites bûches de bois pour un fonctionnement optimal. Disposer les bûches vers le fond de l'appareil, pour éviter les chutes de braises.

ALLURE RALENTIE

Régler les commandes conformément au tableau (*). Ne pas faire fonctionner l'appareil à allure ralentie pendant de longues périodes. La température des fumées n'est pas suffisante et celles-ci ne sont pas évacuées avant leur condensation dans le conduit. L'encrassement du conduit et de l'appareil (parois ; vitres) est ainsi plus important.

EN CAS D'INCIDENT

En cas d'incident dans l'habitation (feu de cheminée, départ de feu dans l'habitation, ...), fermer rapidement la porte de chargement et

toutes les commandes du poêle. Ne pas verser d'eau sur le foyer. Avertir les pompiers.

4. ENTRETIEN – RECOMMANDATIONS

DÉCENDRAGE

Le décendrage est possible en fonctionnement. Vider régulièrement le cendrier extractible. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion. Replacer le cendrier.

ENTRETIEN DE LA FAÇADE ET DES COTÉS

Pour nettoyer le poêle, ne pas utiliser d'eau, de solvant ou de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement un chiffon doux et sec.

NETTOYAGE DE LA VITRE

Nettoyer le vitrage à froid, avec un chiffon humide et de la cendre de bois. Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois, en fonctionnement normal, un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre. Au ralenti, le balayage de vitre est moins efficace.

RAMONAGE OBLIGATOIRE

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérisson). Conserver les documents justificatifs du ramonage renseignés par l'entreprise ayant effectué les travaux de ramonage.

ENTRETIEN ANNUEL

Après chaque saison de chauffe, effectuer un nettoyage complet du poêle et vérifier le bon fonctionnement des parties mobiles de l'appareil. Vérifier l'état des joints et des pièces en contact avec la flamme.

5. SERVICE APRÈS VENTE

L'appareil comporte des pièces d'usure à contrôler lors de l'entretien annuel. Le revendeur peut fournir les pièces de rechange nécessaires.

Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique. N'utiliser que des pièces de rechange fournies par le fabricant.



SUPRA FRANCE - TAURUS GROUP

28 rue du Général Leclerc - F 67216 Obernai Cedex
www.supra.fr